

A11E8
E88
J48
2003/04
1
QL
P.ouv.

CAHIER EXPLICATIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2003 - 2004

Programme 05 - Jeunesse

Éléments 01 - 02



CAHIER EXPLICATIF

ÉTUDE DES CRÉDITS 2003 - 2004

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
<i>Sommaire par programme et supercatégorie 2003-2004 - Budget de dépenses</i>	<i>1</i>
<i>Sommaire par programme et supercatégorie 2003-2004 - Budget d'investissements</i>	<i>1</i>
<i>Sommaire par programme et élément de programme 2003-2004 - Budget de dépenses et Budget d'investissement</i>	
<i>Programme 05-01 Secrétariat à la jeunesse.....</i>	<i>3-4</i>
<i>Programme 05-02 Conseil permanent de la jeunesse</i>	<i>5-6</i>
<i>Répartition des effectifs par secteur de l'unité administrative.....</i>	<i>7</i>

Identification	Titre
Programme	05 - Jeunesse
Responsable	Monsieur Simon Chabot (01) – Monsieur Patrick Lebel (02)

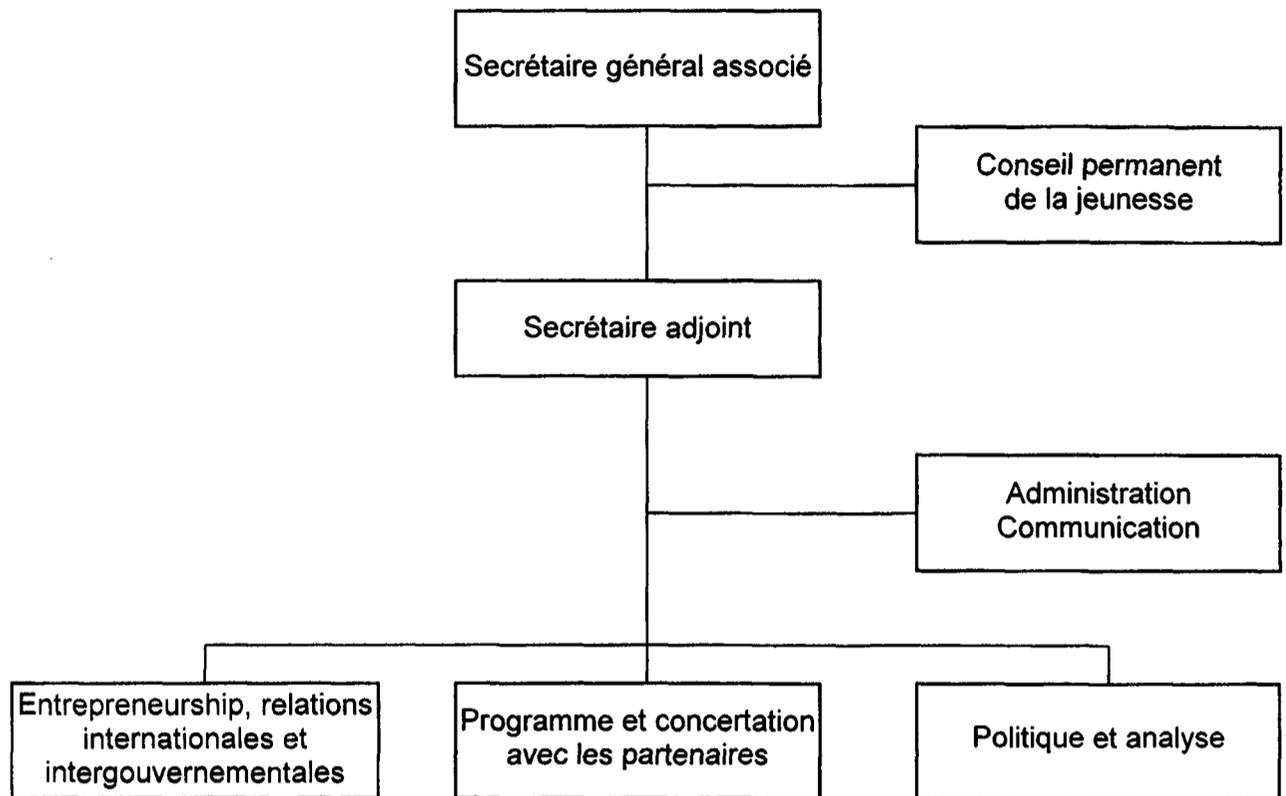
Sommaire des crédits

Supercatégorie et catégorie	Crédits 2003-2004	Crédits comparatifs 2002-2003	Augmentation (diminution)	
			k\$	%
1 - Rémunération	2 050,7	1 902,1	148,6	7,8
2 - Fonctionnement	2 351,1	3 992,5	(1 641,4)	(41,1)
3 - Transfert - Support	8 143,4	3 043,4	5 100,0	167,6
Sous-total - Budget de dépenses	12 545,2	8 938,0	3 607,2	40,4
4 - Immobilisations	25,1	32,3	(7,2)	(22,3)
5 - Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total - Budget d'investissements	25,1	32,3	(7,2)	(22,3)
Total - Budget de dépenses et d'investissements	12 570,3	8 970,3	3 600,0	40,1
Moins - Amortissement	(13,9)	(13,9)	0,0	0,0
CRÉDITS	12 556,4	8 956,4	3 600,0	40,2
Effectif régulier autorisé	37	37		
Effectif total autorisé	37	37		

Identification	Titre
Programme	05 - Jeunesse
Élément	01 – Secrétariat à la jeunesse 02 – Conseil permanent de la jeunesse
Responsable	01 – Monsieur Simon Chabot (secrétaire adjoint) 02 – Monsieur Patrick Lebel (président)

Organisation

> Organigramme



> Sommaire des effectifs 2002-2003

Hrs cadres	3
Cadres supérieurs	2
Cadres intermédiaires	
Professionnels	22
Techniciens et personnel de bureau	10
Quiers	
Effectif régulier autorisé	37
Effectif total autorisé	37

Identification	Titre
Programme	05 – Jeunesse
Élément	01 – Secrétariat à la jeunesse
Responsable	Monsieur Simon Chabot

Mandat

L'action du Secrétariat à la jeunesse (SAJ) s'articule autour des axes suivants : la coordination du dossier jeunesse dans l'appareil gouvernemental, la concertation avec les partenaires et le soutien de l'action jeunesse.

Son mandat de coordination consiste principalement à assister le premier ministre à l'égard du dossier jeunesse. Il assure, de plus, la mise en œuvre de la politique québécoise de la jeunesse et des plans d'action qui en découlent, ainsi que la cohérence des actions gouvernementales qui concernent la jeunesse.

En matière de concertation avec les partenaires, le SAJ entretient des rapports de collaboration avec les organismes jeunesse nationaux, régionaux et locaux. Le Secrétariat est également en contact avec différents partenaires des milieux socioéconomiques touchés par les dossiers jeunesse.

Le SAJ accorde un soutien financier aux forums jeunesse au regard de leur mandat de représentation et de concertation des jeunes de leur région, de la gestion du Fonds régional d'investissement jeunesse et de leur participation au projet Contact jeunesse.

Le Secrétariat est chargé de l'application et du suivi des ententes d'aide financière entre le gouvernement et la Société de gestion du Fonds jeunesse.

Enfin, le SAJ diffuse de l'information auprès des jeunes, des intervenants jeunesse et de la population en général en ce qui regarde les divers programmes gouvernementaux à l'intention des jeunes de 15 à 29 ans.

Identification	Titre
Programme	05 - Jeunesse
Élément	01 – Secrétariat à la jeunesse
Responsable	Monsieur Simon Chabot

Sommaire des crédits

Supercatégorie et catégorie	Crédits 2003-2004	Crédits comparatifs 2002-2003	Augmentation (diminution)	
			k\$	%
1 - Rémunération	1 518,0	1 369,3	148,7	10,9
2 - Fonctionnement	2 160,7	3 780,2	(1 619,5)	(42,8)
3 - Transfert - Support	8 143,4	3 043,4	5 100,0	167,6
Sous-total - Budget de dépenses	11 822,1	8 192,9	3 629,2	44,3
4 - Immobilisations	9,1	9,8	(0,7)	(7,1)
5 - Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total - Budget d'investissements	9,1	9,8	(0,7)	(7,1)
Total - Budget de dépenses et d'investissements	11 831,2	8 202,7	3 628,5	44,2
Moins - Amortissement	(13,9)	(13,9)	0,0	0,0
CRÉDITS	11 817,3	8 188,8	3 628,5	44,3
Effectif régulier autorisé	27	27		
Effectif total autorisé	27	27		

Identification	Titre
Programme	05 – Jeunesse
Élément	02 – Conseil permanent de la jeunesse
Responsable	Monsieur Patrick Lebel

Mandat

- Le Conseil a pour mandat de conseiller le ministre responsable sur toute question relative à la jeunesse en prenant en considération la solidarité entre les générations, l'ouverture au pluralisme et le rapprochement interculturel.
- À la demande expresse du ministre ou de sa propre initiative, le Conseil donne son avis sur toute question relative aux besoins et aux intérêts des jeunes; il effectue ou fait effectuer les études ou les recherches utiles ou nécessaires à l'exercice de ses fonctions. Le Conseil peut solliciter des opinions, recevoir et entendre les requêtes et les suggestions de personnes, de groupes et d'organismes sur les questions concernant la jeunesse. Finalement, le Conseil s'assure, s'il y a lieu, que l'on donne suite à ses recommandations.
- Pour la réalisation de ses mandats, le Conseil peut former des comités spéciaux pour l'étude de questions particulières. Ces comités, avec l'autorisation du ministre, peuvent être totalement ou partiellement formés de personnes qui ne sont pas membres du Conseil.

Identification	Titre
Programme	05 - Jeunesse
Élément	02 – Conseil permanent de la jeunesse
Responsable	Monsieur Patrick Lebel

Sommaire des crédits

Supercatégorie et catégorie	Crédits 2003-2004	Crédits comparatifs 2002-2003	Augmentation (diminution)	
			k\$	%
1 - Rémunération	532,7	532,8	(0,1)	(0,0)
2 - Fonctionnement	190,4	212,3	(21,9)	(10,3)
3 - Transfert - Support			0,0	0,0
Sous-total - Budget de dépenses	723,1	745,1	(22,0)	(3,0)
4 - Immobilisations	16,0	22,5	(6,5)	(28,9)
5 - Prêts, placements et avances	0,0	0,0	0,0	0,0
Sous-total - Budget d'investissements	16,0	22,5	(6,5)	(28,9)
Total - Budget de dépenses et d'investissements	739,1	767,6	(28,5)	(3,7)
Moins - Amortissement			0,0	0,0
CRÉDITS	739,1	767,6	(28,5)	(3,7)
Effectif régulier autorisé	10	10		
Effectif total autorisé	10	10		

Répartition des effectifs par secteur de l'unité administrative

➤ **Programme 05 : Jeunesse**

SECTEUR DE L'UNITÉ ADMINISTRATIVE	Adm. d'État	Cadres supérieurs	Cadres intermédiaires	Professionnels	Techniciens, employés de bureau	Ouvriers	TOTAL 2003-20034	TOTAL 2002-2003
Secrétariat à la jeunesse	1	2		17	7		27	27
Conseil permanent de la jeunesse	2			5	3		10	10
Total	3	2		22	10		37	37